

Les CAPN de révision des compte-rendus d'entretiens professionnels se sont tenues entre le 6 octobre et le 16 décembre 2016.

Les élu.e.s de la CGT Finances Publiques ont lu une déclaration liminaire à chaque début de CAPN.

Nous y avons dénoncé les nouvelles suppressions d'emplois subies par notre administration, la remise en cause des moyens mis à la disposition des organisations syndicales ainsi que les nouvelles règles de gestion, qui remettent en cause les droits des agent.e.s et les obligent à suivre leurs missions en cas de transfert sur la même commune.

Les réponses de l'administration sur ses sujets ont été de véritables provocations :

- Sur les suppressions d'emplois : il faudrait remercier le DG ! D'autant que la mise en place de la retenue à la source permettrait de sauvegarder 500 emplois ...
- Sur la remise en cause des droits et moyens alloués aux OS pour le dialogue social : il faut aussi faire des économies et de plus la DG allouait aux OS beaucoup plus de droits que ce qui est prévu par les textes de la Fonction Publique ;
- Sur l'obligation de suivre la mission sur une même commune : il s'agit d'éviter de laisser des agents en surnombre sur leurs anciens services (notamment en catégorie C).

Sur l'ordre du jour, la CGT rappelle sa revendication de suppression du décret 888-2010 sur l'évaluation professionnelle.

Par ailleurs, pour les B, c'est la dernière année où il est possible d'obtenir un avancement accéléré de cadencement (attribution de R1 et R2).

La suite dans le document à télécharger

fichiers:



[Télécharger cr_global_revision_crep_2016.pdf](#) (640.94 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Archives CAP Entretien Professionnel](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
